

La Commune de Tolochenaz

Rue du Centre 29 – CP 97
1131 Tolochenaz

T +41 (0)21 811 29 37
construction@tolochenaz.ch
www.tolochenaz.ch

DEMANDE D'ABATTAGE D'ARBRE PROTÉGÉ

☐ Entretien courant

☒ Permis de construire

N° CAMAC239806.....

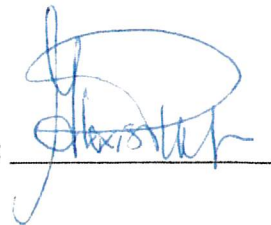
SITUATION / ADRESSE :		N° PARCELLE :	
Chemin du Saux 5, 1131 Tolochenaz		215	
NOM DU PROPRIÉTAIRE :			
CAVE DE LA CÔTE société coopérative			
ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE :	N° TÉL :	E-MAIL :	
Chemin du Saux 5	0798015901	alexis.pratz@cave de la cote	
MOTIF DE LA DEMANDE selon art 15 de la LPrPnp			
☐ Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés. ☐ Entrave avérée à l'exploitation agricole. ☒ Impératifs de construction ou d'aménagement. ☐ Autre :			
ESSENCE(S) À ABATTRE Nom latin	DIAMÈTRE DU OU DES TRONC(S) mesure à 1.3m du sol	ESSENCE(S) PRÉVUE(S) EN COMPENSATION joindre un plan ou un croquis de l'emplacement sur la parcelle	NOMBRE
Liriodendron tulipifera	103 cm	Arbre feuillus à définir	1
Robinia pseudoacacia	112 cm	Arbre feuillus à définir	1
Prunus cerasifera	140 cm	" "	1
Robinia pseudoacacia	50 cm	" "	1

Seuls les dossiers complets seront traités. Merci de joindre les annexes suivantes :

- Photo du ou des arbre(s) à abattre
- Plan ou croquis de situation précisant l'emplacement sur la parcelle des arbres à abattre
- Plan ou un croquis de l'emplacement proposé pour les plantations compensatoires

Tolochenaz, le _____

Signature du/des propriétaire(s) : _____



Informations générales

Selon le règlement sur les émoluments administratifs en matière de constructions, les frais de parution dans la Feuille des Avis officiels (FAO) seront perçus.

Le règlement relatif à la protection des arbres peut être obtenu sur [Patrimoine arboré | État de Vaud \(vd.ch\)](#)

Les plans des parcelles peuvent être réalisés sur [map.cjl.ch](#)

Abattage et replantage d'essences – Chantier Enerlac

- Aujourd'hui, pour son procédé de production de vin, Cave de la Cote utilise une chaudière à gaz et un groupe froid ce qui est un gros consommateur d'électricité. Afin de raccorder de la Cote à Enerlac et de pouvoir leur fournir de l'énergie via une source 100% renouvelable (pompe à chaleur sur eau du lac), Energie 360 va devoir abattre 3 ou 4 arbres sur la parcelle de Cave de la Cote.
- L'abattage des arbres et le replantage d'essences équivalentes ont été pilotés et approuvés par Daniel Groux, signataire de la charte de qualité de l'ASSA (Association Suisse Socié des Arbres)
- La replante est possible tout le long de la parcelle entre Cave de la Cote et Sogetri, la parcelle ci-dessus propose 3 endroits
- La replante des essences est prévue en mars 2027 (printemps), le chantier ne devant durer au delà de janvier/février 2027



Zone de replantage proposée

